



# **APPEL À PROJETS** **DOCTORAL VISITING** **PROFESSORS**

## **Doctoral visiting professors 2023** **Règlement de l'appel à projets et modalités de transmission**

**Ouverture le 07 Novembre 2022**

**A l'attention des directions des Écoles Graduées (EG) et des directions de laboratoire**

Le présent dossier de candidature est déposé par le **candidat conférencier invité, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur invitant**, avec la **supervision de l'école graduée concernée**.

Le dépôt de la candidature se fait en ligne. Le dossier est à télécharger à partir du **07 novembre 2022** et à déposer à l'adresse : <https://framaforms.org/doctoral-visiting-professor-1615218850>

**pour le 07 décembre 2022 à 13h au plus tard**

Le Collège Doctoral Lille de l'Université de Lille a pour mission l'accompagnement professionnel des doctorant.e.s. Il est un lieu de concertation et de coordination des écoles graduées. Il lui est confié la mise en place opérationnelle d'actions mutualisées, complémentaires des missions de ces dernières :

- 1) Renforcer l'interdisciplinarité et l'internationalisation de la formation doctorale ;
- 2) Préparer les doctorants à leur poursuite de carrière en œuvrant à la création de passerelles entre le monde universitaire et les autres acteurs socio-économiques ;
- 3) Promouvoir le doctorat et les docteurs dans la société civile, à travers des actions de promotion et la mise en place d'événements avec le monde socio-économique.

Cet appel contribue au rayonnement international des Écoles Graduées. Il constitue un élément de valeur ajoutée en internationalisant le panel des enseignants intervenants dans la formation doctorale, et en participant à l'accroissement du nombre de cours avancés de haut niveau prodigués dans ce cadre. Il offre les bases de projets collaboratifs pouvant aboutir au montage de réseaux Marie Curie, de projets INTERREG, de projets Erasmus Mundus Doctorat notamment.

Cet appel s'adresse à des scientifiques reconnu-e-s qui interviendront sous le parrainage de l'une des sept écoles graduées relevant de l'Université de Lille, de L'IMT Nord Europe, de l'Université Gustave Eiffel ou de Centrale Lille Institut.

Il est possible de déposer des candidatures selon deux formats, en présentiel ou en distanciel.

# **APPEL À PROJETS** **DOCTORAL VISITING** **PROFESSORS**

## **Montant et mode opératoire**

Le Collège Doctoral ne prendra en charge que le financement des heures de cours.

Le laboratoire d'accueil prendra en charge les frais suivants (mission, hébergement, transport) s'il souhaite que les cours soient dispensés "en présentiel".

## **Cours en distanciel**

Le collège doctoral prend en charge la rémunération des heures : 80€ brut / heure (12 heures d'intervention maximum). Le volume d'intervention est attesté par une reconnaissance de "service fait".

## **Cours en présentiel**

Le collège doctoral Lille prend en charge les frais suivants :

- Rémunération des heures : 80€ brut / heure (12 heures d'intervention maximum). Le volume d'intervention est attesté par une "reconnaissance de service fait".

Les frais suivants seront à la charge du laboratoire :

- Frais de mission
- Frais d'hébergement
- Frais de transport

## **Pièces à fournir impérativement**

- Dossier de candidature dûment complété et signé par les différentes parties
- Curriculum Vitae du candidat incluant les principaux travaux de recherche (maximum 2 pages)
- Projet d'intervention proposé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur invitant, rattaché à une des EG, visé par l'EG (**Annexe I**)
- Attestation de travail (**Annexe II**)
- Photocopie du Passeport
- Attestation de Sécurité Sociale (pour les Professeurs de nationalité française)

Si le dossier est retenu, pour la prise en charge de ces frais, le professeur invité devra fournir **impérativement** au collège doctoral :

- Un RIB :
  - Pour les Banques en France : joindre un RIB original (provenance banque/banque en ligne), comprenant le code BIC/SWIFT
- Pour les Banques étrangères : fournir sur un **document officiel de l'établissement** bancaire, les informations suivantes : Nom et adresse de la banque, nom/prénom/adresse du Professeur invité, Code BIC/SWIFT, Code IBAN , Code Routing (USA et CANADA).

## **Composition du comité de sélection**

Le comité de sélection est constitué par les directions des écoles graduées et du collège doctoral.

## **Critères d'éligibilité du candidat professeur invité**

- La qualité scientifique de la candidature
- Le contenu et la pertinence du projet de formation, validé par l'école graduée d'accueil : **Présenter un projet pédagogique doctoral, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur invitant, et la supervision d'une école graduée** ; le projet doit expliciter en quoi la mobilité contribuera à

# **APPEL À PROJETS** **DOCTORAL VISITING** **PROFESSORS**

compléter la formation doctorale des doctorants

- Exercer des fonctions de chercheur ou d'enseignant-chercheur dans un établissement étranger d'enseignement supérieur et/ou de recherche
- Avoir une expérience de la formation doctorale dans son établissement d'origine
- Maîtriser le français ou l'anglais pour intervenir dans l'une de ces deux langues exclusivement
- Prévoir une mobilité **entre le 1er février et le 15 octobre 2023**
- Etre âgé de moins de 65 ans à la fin de la période d'invitation

NB : Aucune intervention ne pourra être prise en charge au-delà du 15 octobre.

## **Communication**

Si le projet est retenu pour financement, les parties prenantes s'engagent à utiliser les logos du collège doctoral et de l'école graduées pour tout outil de communication et à prévenir les écoles graduées et le collège doctoral des dates des interventions.

## **Calendrier et processus de sélection**

**Date limite de dépôt des candidatures : dépôt en ligne avant le 07 décembre 2022 à 13h**

- 07 novembre 2022 : lancement de l'appel
- 07 décembre 2022 : date limite d'enregistrement de la candidature et du dépôt des dossiers complétés et signés à l'adresse : <https://framaforms.org/doctoral-visiting-professor-1615218850>
- Semaine du 12 décembre 2022 : réunion du comité de sélection
- Semaine du 19 décembre 2022 : notification des attributions par le Collège Doctoral
- Du 1er février au 15 octobre 2023 : réalisation des interventions

Tout dossier incomplet ou reçu après la date de clôture des inscriptions ne sera pas pris en compte.

**Contact** : Frédéric Luginsland : [international-college-doctoral@univ-lille.fr](mailto:international-college-doctoral@univ-lille.fr)